

AVIS FINANCIER

GROUPE SFCMC

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2025 et a arrêté les comptes semestriels du Groupe qui se présentent ainsi :

(en millions d'euros)	1er semestre 2023/2024	1er semestre 2024/2025	Ecart en M€
Chiffre d'affaires (1)	49,0	49,7	0,7
Chiffre d'affaires net de prélevements	42,4	43,8	1,4
Excédent Brut d'exploitation	1,5	1,9	0,4
Résultat opérationnel	-5,1	-4,6	0,5
Résultat global des opérations	-4,6	-3,0	1,6
Résultat net part du groupe	-3,3	-1,4	2,0

(1) Le chiffre d'affaires représente les recettes avant les prélevements de l'Etat et de la Commune sur les recettes des jeux qui sont déduits pour la détermination du chiffre d'affaires net.

FAITS MAJEURS DU 1ER SEMESTRE 2025

- ❖ Renouvellement de la Délégation de Service Public pour la “Plage du Majestic” (Lot C1) : point sur le démarrage de la saison.

La SEPM (*Société d'Exploitation de la Plage du Majestic*) est une filiale détenue à 100% par la SIEHM (*Société Immobilière et d'Exploitation l'Hôtel Majestic*).

Elle a été créée à l'effet d'exploiter la plage « lot C1 » (superficie : 2.910m²) confiée par la mairie de CANNES (06400) dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Aux termes d'une délibération municipale du 30 septembre 2024, cette concession lui a été attribuée à nouveau, **pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2029**.

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

Société anonyme au capital social de 1.891.968,00€ dont le siège social est sis 1, Espace Lucien Barrière 06400 CANNES, B.P

284 – 06414 Cannes Cedex – T+33 (0)4 92 98 78 00 – F + (0)4 92 98 78 85 –

Ayant pour numéro SIREN 695 720 284 CANNES

<https://www.groupesfcmc.com/fr.html>

❖ Point sur l'évolution de la concurrence des casinos cannois

Le Casino Le Croisette se situe en 18ème position au classement national officiel des casinos, ce qui le place en 1ère position des casinos implantés sur la région des Alpes-Maritimes (*hors Monaco*).

Pour autant, la concurrence cannoise est rude et le Croisette est challengé dans le maintien de ses parts de marchés, face à l'ouverture récente du Palm Beach rénové situé Pointe Croisette, la reprise du Casino Les Princes, (50 Bd de la Croisette) par le Groupe Partouche, et les deux casinos situés à proximité immédiate de la commune de Cannes, à Mandelieu et Juan-les-Pins.

ACTIVITES ET RESULTATS DU 1ER SEMESTRE 2025

Le chiffre d'affaires du Groupe au 30 avril 2025 s'établit à 49.7 M€ contre 49.0 M€ sur le semestre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hébergement enregistre une progression de 4.9% par rapport au premier semestre 2024 avec un taux d'occupation en diminution de 5.5 points (40.2% contre 45.8% en 2024) et des recettes moyennes par chambre en hausse de 58 euros (549.3€ contre 491.4€ en 2024).

Si l'hôtel situé à Saint Barthélémy a, pour sa troisième année d'exploitation, enregistré une forte hausse (+22.7%), les hôtels cannois ont enregistré une baisse par rapport au premier semestre 2024 (- 4.5% sur le Majestic et -5.3% sur le Gray d'Albion).

Le chiffre d'affaires nourriture et boisson a augmenté de 3.6% (12 M€ contre 11.6 M€ en 2024) avec une baisse du nombre de couverts de -2.4% (75 194 couverts en 2025 contre 77 005 en 2024).

Le produit brut des jeux a diminué de 9.4% par rapport au 1er semestre 2024.

RÉSULTATS

L'excédent Brut d'Exploitation est de 1.9 millions d'euros contre 1.5 millions d'euros l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe s'élève à -1.4 millions d'euros contre -3.3 millions d'euros au 1er semestre 2024.

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

Société anonyme au capital social de 1.891.968,00€ dont le siège social est sis 1, Espace Lucien Barrière 06400 CANNES, B.P

284 – 06414 Cannes Cedex – T+33 (0)4 92 98 78 00 – F + (0)4 92 98 78 85 –

Ayant pour numéro SIREN 695 720 284 CANNES

<https://www.groupesfcmc.com/fr.html>

ENDETTEMENT

La trésorerie Nette a évolué de - 6 M€ entre le 30 avril 2025 et le 31 octobre 2024, intégrant notamment les principales variations négatives suivantes :

- remboursement, conformément aux échéanciers :
 - des PGE pour 5 M€
 - du Lease Back (hôtel Carl Gustaf) pour 0.8 M€
 - de l'emprunt (hôtel Normandie) 0.1 M€

Remboursement PGE

Le Groupe, dans le cadre de l'épidémie de Covid, et pour permettre le financement court terme de la société et ses filiales, avait obtenu lors des deux exercices précédents trois prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un total de 50 millions d'euros :

- Un à hauteur de 20 M€ obtenu le 15 septembre 2020, pour lequel un échéancier a été obtenu jusqu'en septembre 2026 ;
- Un à hauteur de 10 M€ obtenu le 15 décembre 2020, pour lequel aucun échéancier de remboursement n'a été conclu ;
- Un à hauteur de 20 M€ obtenu le 25 juin 2021, pour lequel un étalement du remboursement a été obtenu jusqu'en juin 2027.

Ainsi, compte tenu de sa trésorerie disponible et des amortissements de 5 millions lors de l'exercice, l'encours des PGE au 30 avril 2025 s'élève à 18.9 millions d'euros.

PERSPECTIVES

Comme chaque année, les mois de mai et juin ont été marqués par une activité soutenue notamment grâce au festival de Cannes et au Cannes Lions.

Le contexte international et l'environnement concurrentiel nous invitent néanmoins à rester prudents sur les perspectives estivales.

